



INFIRMIER(E) DIPLOME (E) D'ETAT H/F

STATUT

- FHP
- Convention Collective avril 2002
- TECHNICIEN

QUALIFICATION

Diplôme d'Etat d'Infirmier.

EXPERIENCE REQUISE

- Expérience de travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans un établissement hospitalier, et/ou médicosocial
- Expérience professionnelle de plus de 2 ans

POSITION DANS L'ORGANISATION

- Rattachement hiérarchique : IDEC / Cadre de santé
- Rattachement fonctionnel : MEDEC

Textes de référence

- Art. L. 4311-2 à L. 4311-11 du Code de la santé publique sur les conditions de diplôme pour l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière
- Art. R. 4311-1 à R. 4311-15 du Code de la santé publique sur les actes professionnels
- Art. R. 4312-1 à R. 4312-49 sur les règles professionnelles des infirmiers et infirmières
- Décret n°2002-194 du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier

Mission principale

- Contribuer à la prise en charge globale du patient par l'apport de soins techniques et par un accompagnement individualisé, dans le respect des protocoles, des normes d'hygiène et des prescriptions médicales et du décret régissant sa profession.

Activités

ACTIVITES PAR RAPPORT AU ROLE PRESCRIT :

- Assurer quotidiennement sur prescription ou en fonction du diagnostic infirmier les soins techniques sous le contrôle du médecin traitant, du cadre de coordination, de l'infirmier coordinateur et du médecin coordonnateur
- Prendre en charge les patients qui lui sont attribués pour lesquels un diagnostic infirmier est réalisé, dégager des priorités et effectuer un nouveau recueil de données si besoin.
- Contrôler les paramètres selon la planification (pouls, TA, T°, Saturation O2, évaluation de la douleur, glycémie capillaire...) et effectuer leur traçage dans le logiciel informatisé et au chevet du patient.
- Garantir la prise en charge des traitements médicamenteux, assurer la préparation des médicaments selon la prescription médicale, en contrôlant leur adéquation et en s'assurant qu'il n'y ait pas de nouvelle prescription.
- Evaluer les capacités du patient et/ou de l'entourage dans la préparation et l'administration des traitements médicamenteux et assurer la validation de cette grille par le médecin coordonnateur.
- Administrer ou contrôler l'administration des traitements per os et intraveineux et assure la traçabilité sur le support unique de prescription/administration dans le dossier chevet.
- Réaliser les actes techniques de soins (pansements...), adaptés aux situations en respectant les règles d'hygiène, les règles de bonne pratique, les protocoles médicaux et/ou les prescriptions médicales.

ACTIVITES PAR RAPPORT AU ROLE PROPRE :



Relationnel :

- Apporter aide et soutien psychologique au patient et à sa famille dans les limites de leur champ de compétence.
- Si besoin est, orienter les familles ou le patient vers le psychologue ou l'assistant(e) social (e) ou le médecin traitant.
- Eduquer le patient et/ou l'entourage sur les actes techniques d'éducation inclus dans le projet thérapeutique et assurer la traçabilité de cet apprentissage dans le dossier informatisé du patient.

Hygiène : veiller au confort, à l'hygiène et à l'intégrité corporelle du patient

- En fonction de l'organisation et de la collaboration avec l'aide-soignant, réaliser la toilette pour faciliter l'échange, et effectuer un diagnostic infirmier plus global.
- Réaliser si nécessaire en même temps que les soins techniques, les soins de nursing appropriés pour le bien être du patient.

Hygiène : assurer l'entretien du matériel en collaboration avec l'aide-soignant

- Réaliser le nettoyage et la désinfection du matériel nécessaire à la pratique des soins selon les procédures en vigueur et tracer ses actes
- Entretien l'ensemble du matériel utile à sa fonction (voiture, téléphone, caisse voiture), assurer la traçabilité de cet entretien et gestion des stocks du matériel de soins (domicile, voiture et HAD)
- Aider à la préparation des dotations et à la réception des commandes si besoin est.

ASSURER LA CONTINUITÉ DES SOINS ET CONTRIBUER A LA DEMARCHE QUALITE ET GESTION DES RISQUES DE L'ETABLISSEMENT

Démarche qualité et gestion des risques

- Participer aux réunions de démarche qualité et proposer des actions d'amélioration (CREX, COVISK,...)
- Participer et être force de proposition dans les groupes de travail et/ou instances nationales et locales (CLUD, CLIAS ...) portant sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge du patient
- Etre force de proposition dans l'organisation du travail et remonter les dysfonctionnements rencontrés à l'aide des fiches d'événements indésirables

Période de formation préalable à la prise de fonction dans l'établissement d'HAD obligatoire.

Organisation du temps de travail :

- Répondre aux différents appels, adapter la réponse et transmettre les informations nécessaires aux personnes concernées.
- Se déplacer en fonction du degré d'urgence ou du besoin.
- Tracer les appels ou les déplacements sur le support adapté.

Connaissances et compétences attendues

- Anatomie, physiologie
- Hygiène hospitalière
- Techniques et protocoles de soins
- Communication et relation d'aide
- Éthique et déontologie
- Techniques de manutention
- Bureautique (logiciel de soins)

Savoir-faire

- Identifier les besoins fondamentaux et apprécier l'état de santé d'une personne ou d'un groupe et adapter sa réponse
- Transmission des observations par écrit et par oral pour maintenir la continuité des soins
- Participation hebdomadaire à la réunion de synthèse
- Utiliser les règles et les protocoles d'hygiène lors des soins
- Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients



- Communiquer avec les patients ou leur entourage dans le cadre d'une relation d'aide
- Utiliser les techniques et les protocoles d'entretien des locaux et du matériel dans le cadre de la prévention des infections nosocomiales
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter le professionnel concerné
- Transmettre son savoir professionnel aux stagiaires et aux nouveaux arrivants

Relations de travail

- Relations internes :
 - > L'ensemble du personnel
- Relations externes :
 - > Patients,
 - > Familles,
 - > Prescripteurs